

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 05.12.2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement 2016-ARA-IP-00236
--	--	---

1. Intitulé du projet

Renouvellement de la canalisation d'Alimentation en Eau Potable du barrage du Gué de la Chaux

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom: _____ Prénom: _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale: **Jean-Louis GAILLARD Président du Syndicat des eaux de la BOMBARDE**

RCS / SIRET: **254 200 223 000 25** Forme juridique: **Syndicat Intercommunal**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° - Installation d'aqueducs et de canalisation d'eau potable.	Installation d'une nouvelle canalisation dont le diamètre est 350 mm ou 400 mm sur une longueur de 3350 m, soit 1340 m2 au maximum (soit entre 500 m2 et 2000 m2)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Nouvelle canalisation en fonte ductile PN16 DN400 du local technique vers le chemin forestier, puis en DN350 jusqu'à la chambre de mélange
Emprise de travaux principalement de 3 m, et au maximum de 6 à 8 m.
Voir rapport annexé pour plus de précisions.

4.2 Objectifs du projet

La canalisation qui transporte gravitairement les eaux brutes du barrage du Gué de la Chaux vers la bache de mélange au pont de Barbe, soit une longueur de 3200m, est à ce jour insuffisante et ne permet plus le transport du débit correspondant à la capacité de traitement de la station de l'Aix.

Pour palier l'insuffisance de cette canalisation existante, le projet prévoit son remplacement par un ouvrage correctement dimensionné suite à l'étude d'un profil piézométrique favorable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Emprise de travaux principalement de 3 m, et au maximum de 6 à 8 m correspondant à :

- la réalisation d'une tranchée pour la pose de la canalisation sur une longueur de 3 350 m
- la réalisation d'une piste pour la circulation des engins de chantier (si nécessaire, dans les secteurs de forte pente)
- le déboisement dans le secteur forestier pour la réalisation du reste du chantier
- l'enrobage de la canalisation en terre végétale au niveau de la tranchée réalisée.

Voir rapport annexé pour plus de précisions.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans la phase d'exploitation, aucune intervention n'est prévue sur la canalisation sauf accident.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement pour une surface de 3091 m2 (inférieure au seuil de demande d'examen au cas par cas).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Projet soumis à étude d'impact après examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise maximale des travaux	1,21 ha
Canalisation DN 400 et DN350	Longueur 3350 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Projet entre le Gué de la Chaux
(commune d'Arcon) et le Pont de
Barbe (commune de La Tuillière)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 3° 50' 02" E Lat. 45° 59' 57" N

Point d'arrivée : Long. 3° 48' 23" E Lat. 45° 58' 55" N

Communes traversées :

ARCON, SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE, CHERIER, LA TUILLIERE dans le département
de la LOIRE

LAPRUGNE dans le département de l'ALLIER

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Le projet traverse plusieurs habitats :
- complexe d'habitats humides
 - plantation de conifères, hêtraie et ourlet de recolonisation
 - végétation rudérale
- Voir également rapport annexé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 03° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est directement concerné par 2 ZNIEFF de type 1 : la ZNIEFF n°820032447 « Tourbières et forêts du Gué de la Chau et du Bois vague » la ZNIEFF n°83020012 « Monts de la Madeleine, secteur Auvergne » Voir rapport annexé.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en bordure de la zone humide inventoriée LATU_AIX_1 (76,8 ha) Son emprise sur la zone humide est limitée à 339 m2 et à la période de travaux. Voir rapport annexé.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection de la retenue du Gué de la Chaux
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité:	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise des travaux occupe 1,2 ha sur le SIC FR 8201757 « Forêts et tourbières des Monts de la Madeleine », soit 0,5 % de sa surface. Le projet est proche de 2 autres SIC : - FR8201768 "Ruisseaux à Moule perlère du Boën, du Ban, et Font d'Aix" - FR8301019 "Monts de la Madeleine" Voir rapport annexé.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Perturbations temporaires d'habitats naturels lors des travaux mais impact non significatif sur ces habitats et sur les espèces présentes. Mesures d'évitement importantes au niveau des habitats à enjeu forts.</p> <p>Voir rapport annexé</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Incidence non significative.</p> <p>Voir rapport annexé</p>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact non significative sur l'activité sylvicole. Voir rapport annexé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des caractéristiques du projet, des mesures d'évitement (tracé longeant au maximum la route départementale) et des mesures de réduction qui seront mises en œuvre, le projet de nouvelle canalisation n'aura pas d'impact significatif sur l'environnement. Il n'aura notamment aucun impact sur les tourbières répertoriées en ZNIEFF et en site Natura 2000 qui abritent une flore et une faune patrimoniales (voir rapport annexé pour plus de précisions).
Le projet ne nécessite donc pas une évaluation plus approfondie de ces impacts sur l'environnement et pourrait être en conséquence dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	<p>La rapport annexé au présent formulaire comprend toutes les annexes obligatoires ainsi qu'un diagnostic environnemental et une évaluation des impacts permettant d'examiner au mieux le projet.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINT GERMAIN LAVAL

le.

29/06/2016

Signature

M

